

**FAIR**

**Rapports Commissaire aux comptes  
31 décembre 2012**

**Cabinet ACP**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de la Réunion  
53, Rue Victor Mac Auliffe  
97400 Sainte Clotilde

**ASSOCIATION FAIR**

50 RN2 TERRE ROUGE  
97410 Saint Pierre

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Cabinet ACP**  
**Patrick PATCHEZ**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de la Réunion  
53, rue Victor Mac Auliffe  
97400 Saint Denis  
B 479 736 316 RCS Saint Denis



ASSOCIATION FAIR

ASSOCIATION LOI 1901  
SIEGE SOCIAL: 50 RN2 TERRE ROUGE  
97410 SAINT PIERRE



ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES  
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS



Mesdames et Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur:

- le contrôle des comptes annuels de l'Association "FAIR", tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Nous précisons que votre association n'ayant pas nommé précédemment un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 n'ont pas fait l'objet d'un audit.

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

.../...

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations exposées dans les notes de l'annexe sous les rubriques:

- « Règles et méthodes comptables ».

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes comptables retenus sont ceux du plan comptable association et du plan comptable général et ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations possibles,
- Aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint-Denis, le 26 septembre 2013

Le Commissaire aux Comptes,

Cabinet ACP

Patrick PATCHEZ

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	1 648	499	1 149		1 149	
	Autres immobilisations corporelles	8 093	902	7 191	5 993	1 198	19.99
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL I</b>	9 741	1 401	8 340	5 993	2 347	39.16
	Comptes de liaison						
	<b>TOTAL II</b>						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	13 518		13 518		13 518	
CREANCES (3)							
Créances usagers et comptes rattachés	115 362		115 362	43 972	71 390	162.35	
Autres créances							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	54 094		54 094	2 193	51 901	NS	
Charges constatées d'avance (3)							
	<b>TOTAL III</b>	182 974		182 974	46 165	136 808	296.35
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	192 715	1 401	191 314	52 158	139 155	266.80

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	37 211	405	36 806	NS
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>24 581</b>	<b>36 806</b>	<b>12 225</b>	<b>33.21</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	<b>TOTAL I</b>	<b>61 793</b>	<b>37 211</b>	<b>24 581</b>	<b>66.06</b>
	Comptes de liaison				
	<b>TOTAL II</b>				
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	<b>TOTAL III</b>				
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		2 570	2 570	100.00
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 266	6 756	67 510	999.24
	Dettes fiscales et sociales	49 575	5 545	44 030	794.12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 680	76	5 604	NS
Instruments de trésorerie					
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL IV</b>	<b>129 521</b>	<b>14 947</b>	<b>114 574</b>	<b>766.55</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>191 314</b>	<b>52 158</b>	<b>139 155</b>	<b>266.80</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

129 521

14 947

2 570

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPP  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012	31/12/2011	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises	19		19	
Production vendue de Biens et Services	446 329	30 563	415 766	NS
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	153 041	108 566	44 476	40.97
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	16		16	
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	580		580	
<b>TOTAL I</b>	<b>599 985</b>	<b>139 129</b>	<b>460 857</b>	<b>331.25</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	270 748	64 328	206 420	320.88
Impôts, taxes et versements assimilés	1 729	160	1 569	979.13
Salaires et traitements	254 291	28 934	225 357	778.86
Charges sociales	40 319	6 105	34 214	560.38
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 401		1 401	
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1 135	2 773	1 638	59.08
<b>TOTAL II</b>	<b>569 623</b>	<b>102 302</b>	<b>467 322</b>	<b>456.81</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>30 362</b>	<b>36 827</b>	<b>6 465</b>	<b>17.56</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		3		0	3	893.33
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL V</b>		3		0	3	893.33
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		61		21	40	192.65
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>		61		21	40	192.65
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>		58		21	38	182.47
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>		30 304		36 806	6 503	17.67
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 723			5 723	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>TOTAL VIII</b>		5 723			5 723	
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		5 723			5 723	
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		599 988		139 129	460 859	331.25
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		575 407		102 323	473 085	462.35
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		24 581		36 806	12 225	33.21
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		24 581		36 806	12 225	33.21



ANNEXE

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds associatifs	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Tableau de suivi des fonds dédiés	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Nomination d'un commissaire aux comptes

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

## **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

La convention de continuité d'exploitation sous jacente à l'élaboration des comptes annuels 2012 de l'association FAIR se fonde sur les hypothèses qui sont détaillées dans le rapport du Président.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

La continuité d'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues au cours de l'exercice 2012. L'application des principes comptables admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

## **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 648
Installations générales agencements aménagements divers			2 100
Matériel de transport	2 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 993		
<b>TOTAL</b>	<b>5 993</b>		<b>3 748</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 993</b>		<b>3 748</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 648	1 648
Installations générales agencements aménagements divers			2 100	2 100
Matériel de transport			2 000	2 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 993	3 993
<b>TOTAL</b>			<b>9 741</b>	<b>9 741</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>9 741</b>	<b>9 741</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		499		499
Installations générales agencements aménagements divers		235		235
Matériel de transport		667		667
<b>TOTAL</b>		<b>1 401</b>		<b>1 401</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 401</b>		<b>1 401</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	499				
Instal. générales agenc. aménag. divers	235				
Matériel de transport	667				
<b>TOTAL</b>	<b>1 401</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 401</b>				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	405		41 548	4 742	37 211
RESULTAT DE L'EXERCICE	36 806	27 162		14 937	24 581
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>37 211</b>	<b>27 162</b>	<b>41 548</b>	<b>10 195</b>	<b>61 793</b>

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	550	550	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 434	114 434	
Débiteurs divers	378	378	
<b>TOTAL</b>	<b>115 362</b>	<b>115 362</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	74 266	74 266		
Personnel et comptes rattachés	16 048	16 048		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 527	33 527		
Autres dettes	5 680	5 680		
<b>TOTAL</b>	<b>129 521</b>	<b>129 521</b>		

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Néant

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

**Engagements financiers**

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

**Liste des filiales et participations**

NEANT



**ASSOCIATION FAIR**

**ASSOCIATION LOI 1901  
SIEGE SOCIAL: 50 RN2 TERRE ROUGE  
97410 SAINT PIERRE**



**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES  
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**



Mesdames et Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-5 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 612-5 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**I. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé de la convention mentionnée à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

**Rémunération du Président**

Membre concerné : Monsieur COLLET

Nature, objet et modalité : Rémunération du poste de Président  
La charge pour l'exercice 2012 est de 6 350 euros.

.../...

## II. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

A Saint-Denis, le 26 septembre 2013

Le Commissaire aux Comptes,

**Cabinet ACP**



**Patrick PATCHEZ**